

Ethique ou sponsoring: pourquoi choisir ?

Certains législateurs étrangers et entreprises (principalement dans le secteur des dispositifs médicaux) ont pris l'option de mettre un terme au *sponsoring direct* des professionnels de la santé, préférant soutenir autrement la formation continuée. Par 'sponsoring direct', comprenez l'offre par une entreprise à un professionnel de la santé de tout ou partie des frais de transport/repas/nuitées/inscription liés à sa participation (en tant que participant, pas orateur) à une manifestation scientifique organisée par des professionnels de la santé.

Il est un fait certain que l'interdiction du *sponsoring direct* soulage les entreprises de la gestion souvent fastidieuse des déplacements et réservations. Elle coupe également l'herbe sous le pied à ceux qui sont d'avis que les congrès sont des parties de plaisir ou que le sponsoring des professionnels de la santé qui y participent est source de conflit d'intérêts. Par contre, la suppression du sponsoring *direct* a pour effet immédiat d'encourager le sponsoring *indirect* (via des institutions de soins ou des associations de professionnels de santé) qui est moins transparent et moins contrôlable. Rien ne permet d'ailleurs d'affirmer que le sponsoring direct soit moins ou plus éthique que le sponsoring indirect.

En Belgique, le secteur des soins de santé a créé une Plateforme Déontologique Santé, Mdeon*, qui développe depuis maintenant plus de 8 ans un cadre de qualité pour le sponsoring de la formation continuée. Mdeon dispose d'un Code de déontologie et de Lignes directrices qui régulent en détail la relation de sponsoring. Seule l'offre d'une **hospitalité éthique dans un contexte purement scientifique** donne lieu à la délivrance d'un visa préalable par la plateforme. D'où cette question: *éthique ou sponsoring: pourquoi choisir?* **La formation scientifique continuée est essentielle** à la mise à jour régulière des connaissances des professionnels de santé dans l'intérêt des patients. Que la participation individuelle des professionnels de la santé à des manifestations scientifiques organisées par leurs pairs soit financée par les professionnels eux-mêmes ou par l'industrie, il est impératif qu'elle continue à avoir lieu et soit encouragée.

En Belgique, le secteur des soins de santé a créé une Plateforme Déontologique Santé, Mdeon*, qui développe depuis maintenant plus de 8 ans un cadre de qualité pour le sponsoring de la formation continuée. Mdeon dispose d'un Code de déontologie et de Lignes directrices qui régulent en détail la relation de sponsoring. Seule l'offre d'une **hospitalité éthique dans un contexte purement scientifique** donne lieu à la délivrance d'un visa préalable par la plateforme. D'où cette question: *éthique ou sponsoring: pourquoi choisir?* **La formation scientifique continuée est essentielle** à la mise à jour régulière des connaissances des professionnels de santé dans l'intérêt des patients. Que la participation individuelle des professionnels de la santé à des manifestations scientifiques organisées par leurs pairs soit financée par les professionnels eux-mêmes ou par l'industrie, il est impératif qu'elle continue à avoir lieu et soit encouragée.

0800/64.001 - Appelez-nous!

Mdeon a été créée par et pour les professionnels de la santé et se veut à l'écoute de ses membres. La plateforme a donc ouvert un numéro vert (gratuit) pour les professionnels de la santé: le 0800/64.001. N'hésitez pas à nous appeler pour toute question, observation ou suggestion: nous vous répondrons avec plaisir!

* Mdeon est une plateforme déontologique constituée de **25 associations** de médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, infirmiers, kinésithérapeutes, paramédicaux, techniciens hospitaliers et de l'industrie (ABPH, ABSyM, AFITEB, APB, AXXON, BACHI, Cartel, Ceupa, Domus Medica, FBP, Febelgen, Formavet, GBS, IPSA, OPHACO, pharma.be, SSMG, SSPF, SVH, UNAMEC, UGIB, UPV, VBT, VDV et le VVZ) afin de créer un cadre de qualité concernant l'information et la promotion des médicaments et dispositifs médicaux. L'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS) effectue le contrôle du respect de l'obligation de visa, auprès des entreprises et des professionnels du secteur de la santé, qui sont co-responsables en matière de sponsoring.

Pour plus d'informations

Stéphanie Brillon - Directeur Mdeon
T 0479/725.257 - sb@mdeon.be

ETHIQUE | SPONSORING POURQUOI CHOISIR ?

MDEON, POUR UNE HOSPITALITÉ ÉTHIQUE,
DANS UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE!



 www.mdeon.be
Plateforme Déontologique Santé

UNE QUESTION ?
APPELEZ-NOUS AU 0800/64.001
NOUS VOUS AIDERONS AVEC PLAISIR!

ETHIQUE | SPONSORING POURQUOI CHOISIR ?

